

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° DNCMP/.....96...../F/2017
POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL HYDRAULIQUE DE REPARATION DES
FUITES D'EAU.**

Date de Publication : 24./03./2017

Date d'ouverture des offres : 08./05./2017

La REGIDESO lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert International pour la fourniture et la livraison du Matériel Hydraulique de Réparation des Fuites d'Eau.

1. Objet

Le présent marché porte sur la fourniture et la livraison du Matériel Hydraulique de Réparation des Fuites d'Eau.

2. Financement

Le marché est financé à 100% sur fonds propres de la REGIDESO.

3. Allotissement

Le marché de ce matériel est en un seul lot à savoir :

Lot unique : Tuyauterie et Accessoires

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International (AOOI).

4. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises au sens des art.52, 53 et 54 de la loi N°1/01 du 04 février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Les personnes frappées d'inéligibilités au sens de l'art.55 de la loi précitée ne sont pas admises à concourir au présent Appel d'offres.

5. Consultation et obtention du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 15 h 30', heure locale, à l'adresse ci-après :

**Service des Approvisionnements de la REGIDESO
Immeuble CENTRAL BUILDING
Avenue Pierre NGENDANDUMWE
Tél : 22221169 / 22225163**

Il pourra être obtenu auprès du Service Approvisionnements de la REGIDESO sur présentation:

- d'un bordereau de versement de Cinquante Mille Francs Burundais (50.000 FBU) non remboursables au compte N° 1132/005 ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI** au nom de la REGIDESO et ;

- d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50.000FBU) non remboursables sur le compte N° 1101/001.04 ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**.

6. Garantie de soumission

Une garantie de soumission de Quatre Millions de Francs Burundais (4 000 000 FBU) ou l'équivalent en devises convertibles délivrée par une banque agréée établies suivant le modèle en annexe ;

N.B : L'absence de cette garantie entraine le rejet de l'offre lors de l'analyse.

7. Dépôt et ouverture des offres

- Les offres sous pli fermées et rédigées en langue française devront parvenir à la Direction Générale de la REGIDESO B.P.660 Bujumbura au plus tard le **08/05/2017 à 9 heures 00'**. Ces offres doivent être paraphées, paginées et comprendre une table des matières.

Elles porteront la mention suivante: «**Offre pour la fourniture du Matériel Hydraulique de réparation des fuites d'eau, DAOOI N° DNCMP/ 96.../F/2017**», A n'ouvrir qu'en séance publique du **08/05/2017 à 9 h30'**.

L'ouverture des offres aura lieu le **8/05/2017 à 9 h30'** dans la salle des réunions de la Direction Générale de la REGIDESO en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP. Le procès verbal d'ouverture des offres devra être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

NB : Les offres doivent être paginées, paraphées et avoir une table des matières.

8. Validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

9. Lieu et délai de livraison

Les fournitures seront livrées à Bujumbura et déchargées dans les entrepôts de la REGIDESO. Le délai de livraison CIP Bujumbura est fixé à **quatre (04) mois calendaires au maximum** mais le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

Ce délai commencera à partir de la date de paiement de l'avance pour les soumissionnaires locaux et de la réception de la lettre de crédit irrévocable et confirmée pour les fournisseurs étrangers.

10. Délai d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

11. Renseignements

Toute demande de renseignement doit parvenir à l'Autorité contractante au plus tard dix (10) jours Calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 14/3/2017

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA REGIDESO**

Jéroboam NZIKOBANYANKA

